Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212901086-20260302-DCCAS2026_02-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LANDUDEC - 29710

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE DE CONVOCATION :
13 février 2026

AFFICHÉE LE :
13 février 2026

DATE DE PUBLICATION DU PROCES VERBAL :
04 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES :
EN EXERCICE : 9
PRESENTS : 7
VOTANTS : 8

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à 18 heures 30,
Le Conseil d'Administration du CCAS de LANDUDEC légalement convoqué s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur LE GUELLEC Yves, Président de la Commission.

Etaient présents : JONCOUR Martine, JONCOUR René, LE GUELLEC Yves, NICOLAS Chantal, PERENNES Eliane, PERENNOU Pauline, FONTUGNE Pierre (procuration donnée à JONCOUR Martine)
Excusée : SIMON Françoise

Secrétaire de séance : Madame Martine JONCOUR.

DCCAS 2026/02 – Budget primitif 2026

Le Conseil d'administration du C.C.A.S.,
Après s'être fait rappeler l'affectation du résultat anticipé de l'année 2025 sur l'année 2026,
Après avoir entendu la présentation du budget,
Après avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif du CCAS 2026 tel que proposé,

A savoir le budget équilibré suivant :
Section de fonctionnement :
Dépenses : 6.331,96 €
Recettes : 6.331,96 €

Pour extrait conforme au registre,

Le Président,
Yves LE GUELLEC